

Le Redoublement du Sujet en Français (Parlé): Chronique d'une Condamnation Grammaticale

*Alphonse Kabano**

Résumé

L'article examine à fond la manière dont la norme grammaticale a, pendant des siècles, fustigé le redoublement du sujet en français, structure qui était dénoncée comme pléonastique et vulgaire. Pourtant, le phénomène n'a pu être enrayé des répertoires linguistiques réels dans la plupart des variétés du français (parlé) aujourd'hui, et cela même dans le contexte où l'école perpétue le combat contre cette tournure encore jugée incorrecte. Les théories linguistiques modernes abordent avec réticence la question du redoublement du sujet, et donnent l'impression de vouloir en limiter la propagation en imposant des "contraintes". L'approche variationniste semble prometteuse dans ce sens qu'elle se propose, en général, de réhabiliter les faits linguistiques "marginaux" à l'intérieur d'une vision beaucoup plus intégrante du système de la langue.

Keywords : *français, redoublement du sujet, grammaire normative, variation*

Abstract

This paper examines the way in which the normative grammar has for centuries stigmatized subject doubling in French, a structure which was denounced as redundant and vulgar. The paper shows that this structure has survived and is part of real linguistic repertoire in most varieties of contemporary (spoken) French, even in the context where the school perpetuates the fight against subject doubling. Modern linguistic theories hardly address this structure and, unfortunately, in explaining the mechanism behind the structure, they seem to impose 'constraints' that limit its potential expansion. The variationist approach appears to be promising in that it proposes the revamp of 'marginalized' linguistic facts within a more integrated vision of the language's system.

Introduction

Le redoublement du sujet (exemple: *le français il est bien*) est une des curiosités intéressantes en syntaxe du français. Des études historiques (Marcello-Nizia, 1998; Blasco-Dulbecco, 1999; Pagani-Naudet, 2008, entre autres) montrent que cette construction est attestée depuis des temps anciens,¹ qu'elle a connu une histoire tumultueuse du fait d'avoir survécu

*Senior Lecturer, Faculty of Arts, Media and Social Sciences, University of Rwanda, Rwanda, E-mail: alphonsekabano@gmx.com

¹Exemple: *Li quens Rollant, il est mult irascut*, (La Chanson de Roland); *Le jeune prince, quant il la veid près de son lic, il la print par la main* (Marguerite de Navarre, *L'Heptaméron*)

pendant des siècles à la stigmatisation par la grammaire, et que, aujourd'hui, elle est déclarée dans nombre de variétés du français. En picard (Auger, 2003), par exemple, le redoublement du sujet serait systématique et toucherait pratiquement tous les énoncés. Campion (1982) parle de 96,2% de redoublement chez les adolescents de Ville-juif en banlieue parisienne. En français terre-neuvien au Canada, le redoublement affecterait 5% seulement des énoncés (King & Nadasdi, 1995), alors que dans la région Ottawa-Gatineau (région de la capitale fédérale du Canada), il atteint 31% (Kabano, 2004). En français d'Afrique du Nord, le phénomène semblerait 'de 'règle' sous l'influence de l'arabe, pense-t-on (Lanly, 1970).

Certaines recherches (par exemple, celle de Friedemann, 1997) prédisent que le redoublement du sujet est appelé à se généraliser en français, pour faire passer typologiquement cette langue du statut de langue à sujet non nul à celui de langue à sujet nul, à l'instar des dialectes italiens (Rizzi, 1986) qui représentent le cas typique d'une évolution universelle dans le domaine roman.

Dans cet article, nous nous intéressons au traitement du phénomène de redoublement du sujet en français selon trois axes: (i) l'attitude de la grammaire scolaire, normative, puriste; (2) les acquis des approches linguistiques modernes et (iii) la perspective de la sociolinguistique variationniste. Notre objectif est de montrer que l'établissement d'une norme rigide et la recherche outrancière d'un modèle linguistique idéal au dépens de l'activité réelle des usagers de la langue entraînent une « sclérose [...] qui entrave l'acceptation collective de l'évolution pourtant inéluctable de [la] langue » (Raunet, 2001:75). En effet, « la norme craque de tout bord » (ibid.) lorsqu'elle refuse de se mettre au fait de la langue réelle et des conditions naturelles dans lesquelles elle évolue. « La Grammaire est [simplement] synonyme de contrainte et d'ennui » (Flaux, 1997:1). Le redoublement du sujet reste encore mal compris même dans le cadre des théories linguistiques modernes qui s'affinent certes, mais « se contredisent sur la terminologie, la description ou encore les justifications attribuées au phénomène » (Blasco-Dulbecco, 1999:74). En revanche, la sociolinguistique variationniste, plus souple et ancrée dans la performance spontanée des locuteurs, apporte plus de lumière dans l'explicitation des faits.

Aspects Théoriques et Méthodologiques

Comme on le sait, la grammaire a pour objet d'indiquer aux locuteurs d'une langue comment il faut bien écrire et bien parler. Elle est prescriptive, sélective, et peut aller jusqu'à s'opposer à la dynamique et à l'évolution tout à fait naturelle de la langue. Elle est une institution chargée de la protection de la langue. De ce point de vue, le point de départ de notre recherche a consisté à rassembler un bon nombre de grammaires anciennes du français, puis à les dépouiller systématiquement en vue de dégager l'attitude par rapport au redoublement du sujet. Les plus anciennes grammaires consultées sont

22 *Alphonse Kabano*

vieilles de presque quatre siècles. Cela a permis d'avoir une bonne marge historique de nature à faire ressortir l'évolution des idées que l'on se faisait du phénomène sous examen. A ce niveau, l'analyse était qualitative: il s'agissait d'évaluer le point de vue des grammairiens à propos de la structure syntaxique comprenant le redoublement du sujet.

Pour ce faire, nous nous sommes alors servi d'une double approche : l'approche linguistique, plus particulièrement, l'analyse syntaxique d'inspiration chomskyenne, et l'approche variationniste (en sociolinguistique) inspirée des travaux de W. Labov.

Analyse Linguistique

Les théories linguistiques, comme il se doit, affichent une neutralité lorsqu'elles abordent le problème du redoublement du sujet. Il ne s'agit pas de se questionner sur le fait que ce phénomène est correct ou pas, qu'il convient de le bannir ou de l'encourager. Le regain d'intérêt pour la structure en question se situe d'ailleurs dans le cadre de l'importance accordée aux parlers non-standards dont on reconnaît qu'ils obéissent à une certaine logique. De ce point de vue, les techniques développées surtout en Amérique du Nord, et, en particulier, dans l'étude des variétés du français canadien, se sont avérées efficaces et ont permis de lever le voile sur certains traits que l'on trouve parfois bizarres, ou que l'on impute à une dégénérescence de la langue alors qu'ils plongent les racines dans l'histoire du français. Mais, les théories linguistiques, si volontaristes soient-elles, n'ont jamais été aussi désarmées face à une toute petite 'particule', en l'occurrence le pronom redoubleur, que l'on a d'ailleurs de la difficulté à identifier physiquement dans certains contextes où il subit l'effet de l'érosion phonétique (Kabano, 2004).

Le problème le plus crucial est celui de déterminer le statut du pronom dans la structure redoublée : est-il (encore) un constituant qui occupe la position du syntagme nominal (SN) sujet ? -mais, là, l'ennui est qu'il est normalement censé le remplacer. Est-il déjà ou est-il en train de devenir un clitique (?) un préfixe (?) intégré dans la morphologie du verbe à titre de marque d'accord de telle sorte que le redoublement serait apparent? L'abondante littérature à ce sujet est confuse.

Sur la base d'une évidence expérimentale, Culbertson et Legendre (2008) avancent que le redoublement du sujet en français oral contemporain est un vrai redoublement et non un phénomène de dislocation. Est-on passé de la dislocation (*le français, il est bien*) à la routinisation de la structure suite à une procédure de réanalyse, ou plutôt à ce que d'aucuns considèrent comme l'usage exagéré de la dislocation? Ou alors le pronom est-il en train d'être "figé" (Jolivet, 1982) au sein de la composante verbale grâce à la procédure universelle de grammaticalisation, et cela sans aucune 'intention' de redoubler le sujet ? Mais si les deux processus de changement linguistique, à savoir la réanalyse de la dislocation et la grammaticalisation du pronom personnel (voir

Haspelmath (1998) pour une tentative de distinction entre les deux processus) étaient concomitants ou que l'un se servait de l'autre, quelle serait leur configuration à l'intérieur d'un même modèle explicatif?

Parmi les techniques auxquelles on se fie généralement, les mesures prosodiques ont été utilisées pour vérifier, par exemple, l'impact de la pause (représentée par la virgule) entre le SN sujet et le verbe sur la génération du pronom personnel, mais les résultats, fiables certes, ne sont cependant pas en mesure de rendre compte de tout ce qui se passe réellement.

Lorsqu'on traite le pronom redoubleur comme une marque d'accord, la notion d'accord n'est pas des plus claires. Dans *les enfants ils vont à l'école*, Auger (2003) va jusqu'à parler d'accord 'fort' avec les formes dites 'mixtes' (*ils-vont*), par opposition à l'accord faible (ou normal ?), mais il est extrêmement difficile de saisir ce que représente cette opposition en termes d'interprétation sémantique et/ou pragmatique.

La meilleure approche dans l'élucidation des conditions de génération du redoublement du sujet est celle qui envisage de manière intégrée plusieurs facteurs à la fois linguistiques et extralinguistiques à l'œuvre simultanément. Évoquons les facteurs pragmatiques. Une série de traits sont proposés et testés comme conditionnant le redoublement du sujet. On pose que ce sont les SN sujets porteurs des traits [+défini], [+spécifique], [+information ancienne], etc. qui sont plus impliqués dans l'enclenchement du redoublement. Ces traits sont d'ailleurs dans l'ensemble souvent évoqués dans les modalités universelles d'expression des relations d'accord, ce qui supporte l'hypothèse que les pronoms personnels se grammaticalisent comme des préfixes d'accord. Ces traits sont utilisés pour distinguer la dislocation du 'vrai' redoublement. Ainsi, il est posé que les SN sujets indéfinis et quantifiés ne peuvent jamais être disloqués et donc être remplacés par le pronom personnel dans la position argumentale. Par conséquent, lorsqu'ils sont dédoublés d'un pronom personnel (par exemple, en français d'Ottawa-Gatineau, Canada: *quelqu'un il a mis ça, si quelqu'un il aurait revenu, quelqu'un qui m'attaque il va faire pitié*, etc.), le pronom ne peut être qu'un préfixe agglutiné au verbe, auquel cas nous avons un 'vrai' redoublement.

Une approche qui essaie de circonscrire toutes les contraintes et les restrictions dans l'application de la règle de redoublement du sujet est légitime, mais la formulation prend parfois une allure normative qui rappelle étrangement l'attitude de la grammaire scolaire.² Pourtant, il s'est avéré que

²Dans son cours de *Syntaxe et sémantique du français contemporain* disponible, Gécseg (2008) rend compte des blocages à la dislocation dans les termes suivants: « On ne peut pas disloquer un constituant indéfini, c'est-à-dire un pronom indéfini ou qui comporte un des déterminants suivants: article indéfini non-générique: **Un homme, il a pris la main de l'enfant*. Si on substitue le pronom de reprise par le pronom *ça* (en français parlé), on obtient une assertion

24 *Alphonse Kabano*

ces restrictions sont violées, ou plutôt que la formulation des généralisations se fait le plus souvent dans l'ignorance des possibilités qu'il y a dans certaines variétés du français parlé en France et au Canada, par exemple.³

Lors de l'acquisition du français, les enfants semblent portés à sur-généraliser le redoublement même avec des SN sujets indéfinis ou ceux qui sont nouveaux dans le discours, revoyant ainsi les 'contraintes' valables dans la langue de l'adulte. Nous avons donc affaire à un phénomène qui théoriquement se constitue avec les enfants, mais qui pourrait changer de trajectoire plus tard en s'alignant à la langue de l'adulte. Une bonne méthode d'analyse doit intégrer les innovations et garder le système linguistique le plus ouvert possible. Dans la constitution des données, il est impératif de se garder de les filtrer en fonction d'une certaine norme, a fortiori quand celle-ci est en train d'être dépassée. Ce qui est 'faute', 'tournure incorrecte', écart par rapport à la norme, préfigure très souvent une révision de cette dernière et l'émergence d'un nouvel état de langue, tout aussi légitime. Mais dans la constitution des données d'étude, le linguiste n'a pas à ramasser tout ce qui se manifeste dans la pratique des locuteurs, et c'est en cela que la démarche fait appel au bon sens et à l'intuition.

Au niveau de l'apprentissage du français à titre de langue seconde, les chaînes de la norme sont également brisées. Dans un article fort intéressant sur « La couleur locale du français L2 des anglo-montréalais », Blondeau *et al.* (2002) montrent que le redoublement se manifeste chez les locuteurs avec la même ampleur et le même ensemble de facteurs conditionnants que chez les locuteurs natifs. Ceci suggère que les restrictions liées au français normé tel qu'il est enseigné et à la pratique de l'anglais où le phénomène de redoublement n'est guère attesté ne sont pas à l'œuvre. La seule exposition à la langue parlée ambiante suffit comme stimulus pour la routinisation de ce phénomène. Nous aurions donc dans ce cas un fonctionnement et, le cas échéant, une mutation strictement interne à la langue réelle telle qu'elle est parlée. S'il s'amplifiait et était adopté comme schéma de base dans la construction de la phrase, le redoublement du sujet ne serait pas une influence dégradante exercée par la langue anglaise. Dans notre recherche à Ottawa-Hull, milieu bilingue au cœur de la région de la capitale canadienne, nous avons nous-mêmes trouvé que la maîtrise de l'anglais par les locuteurs n'avait pas d'impact significatif sur le redoublement du sujet (Kabano, 2004).

Auger (2003) fait montre d'une grande prudence quand elle cherche à démarquer le 'vrai' redoublement de la dislocation. Elle reconnaît que ces deux

générale qui est acceptable: *Un homme, ça travaille pour nourrir sa famille* - cardinal indéfini non-générique: **Cinq soldats, ils tombèrent dans une embuscade*. Mais: *Cinq soldats, ça ne peut disparaître si vite* - déterminant quantifieur indéfini: **Quelques hommes, ils lui viennent en aide*. **Tout homme, il aime travailler*. **Aucun homme, il n'aime travailler* ».

³ Voir Coveney 2002, pour une synthèse.

structures coexistent – entendons par là qu’elles sont en compétition – ce qui la pousse à conclure que les SN sujets redoublés sont en réalité “ambigus” : la plupart seraient de ‘vrais’ sujets, c’est-à-dire occuperaient la position de base (la position du spécificateur du syntagme flexionnel), ce qui signifie que le pronom redoubleur s’analyserait comme une marque d’accord intégrée dans la morphologie verbale ; mais certains SN conserveraient les caractéristiques de la dislocation, laissant libre la position de base du sujet de la phrase que le pronom viendrait occuper. Au lieu de voir de l’ambiguïté dans le système, comme le fait Auger, il est plus judicieux de parler de variation. À l’opposé des chercheurs qui s’attachent à la distinction entre les deux structures (Roberge, 1990; Nadasdi, 2000), la démarche de Coveney (2002) est justement fondée lorsqu’elle juge cette distinction non pertinente et se décide à utiliser le seul terme de ‘redoublement du sujet’, pour éviter l’ambiguïté et, en même temps, pour des raisons de simplicité.

L’analyse linguistique a du mal à arrêter un ensemble cohérent de critères d’analyse du redoublement du sujet, confrontée qu’elle est à la dynamique de la langue. De plus, une linguistique non enracinée dans la langue parlée, qui force et contraint les données empiriques issues de la pratique langagière à rentrer dans un modèle immuable, ne pourra que très difficilement rendre compte des vraies raisons à la base du redoublement.

Approche Variationniste

L’approche variationniste s’est développée suite aux travaux de W. Labov. Elle accorde la primauté à la dimension empirique et considère que la langue est hétérogène à travers les usages de la communauté linguistique entière mais aussi du point de vue des répertoires langagiers que possède chaque locuteur. L’acceptation que les faits de langue sont variables amène à tempérer la sévérité de la grammaire et des approches linguistiques idéalistes. D’autres orientations en linguistique s’efforcent aujourd’hui de réhabiliter l’usage effectif de la langue à titre de lieu d’observation de sa structure et de sa dynamique. Par exemple, le paradigme de la “Grammaire de Constructions” que nous avons appliqué à l’analyse du potentiel de productivité du redoublement du sujet (Kabano, 2011) stipule que la connaissance des règles linguistiques se construit, s’organise en représentations abstraites et en réseaux schématiques qui, grâce à un travail continu de généralisation, émergent (d’où le paradigme de la ‘Grammaire Émergente’) des expériences et des usages particuliers que les locuteurs cumulent (Hopper, 1998:164). Chaque fois qu’un locuteur ouvre la bouche pour parler, même en s’écartant de la norme consacrée, il contribue immédiatement, sinon à la construction, du moins à l’enracinement (*entrenchment*, en anglais) des structures de la langue.

L’analyse variationniste s’est déjà dotée d’une excellente technique d’analyse qui consiste à travailler sur de larges corpus qui reflètent la langue véhiculaire possédée et parlée spontanément par les locuteurs. Les avancées

26 *Alphonse Kabano*

de la technologie permettent d'interroger, de mettre à jour, de partager, etc. de gigantesques compilations de données et de les soumettre à des traitements statistiques rapides et sophistiqués autrement impossibles à la manipulation humaine. À la différence des analyses linguistiques qui se contentent de quelques exemples parfois inventés de toutes pièces, l'analyse variationniste se propose de couvrir des usages linguistiques réels dans des contextes variés à l'échelle de la communauté.

Dans cet ordre d'idées, nous avons observé le comportement du redoublement du sujet sur un corpus de quelques 5000 énoncés extraits du *Corpus du français parlé à Ottawa-Hull*, corpus qui totalise 3,5 millions de mots (Poplack, 1989). Dans un tel corpus, une instance quelconque du redoublement du sujet, plutôt que d'être retirée de son contexte et d'être présentée comme un simple exemple d'un phénomène dont on ne peut mesurer la portée, est mise à contribution pour calculer la trajectoire du phénomène sous examen. Cela dit, il convient de préciser que sur les 5000 énoncés qui répondent à la structure SN (pro) SV où le pro(nom) a une réalisation variable, 1564 énoncés (soit 31%) redoublent le sujet. Nous examinons donc le redoublement à partir d'un nombre important d'occurrences, mais aussi en confrontation avec les contextes où il n'a pas lieu. Cela fait que nous avons une idée plus exacte de l'ampleur du phénomène lorsque nous envisageons en même temps les contextes dans lesquels il est réalisé et ceux dans lesquels il ne l'est (pas encore ? ou plus ?).

Blasco-Dulbecco (1999) avait elle-même déjà utilisé un ensemble important de 1500 exemples de redoublement du sujet extraits de 17 heures de description du corpus *GARS*, tandis que le corpus de Coveney (2002) s'élevait à 1761 occurrences de ce phénomène dégagées de 18 heures d'enregistrement. Il va sans dire qu'une analyse fondée sur des données quantitatives de ce type est d'une grande puissance explicative. Nous indiquons en grandes lignes ce qui ressort de la recherche menée sur le français de la région Ottawa-Hull.

Premièrement, le taux général de redoublement est de 31%, cela représente un phénomène important qu'on ne devrait pas réduire à un fait marginal. D'un autre point de vue, un pourcentage de cette envergure dans la construction de la phrase ne peut s'expliquer sur la base de la mise en relief, de l'expression de l'insistance ou de la recherche d'un quelconque effet particulier. Il serait surprenant qu'un énoncé sur trois serve à exprimer un contenu relevant de l'affectivité du locuteur, difficile à décrire, du reste.

Deuxièmement, presque tous les facteurs sociométriques testés, à savoir le sexe, le niveau d'études, l'occupation, le prestige du quartier d'habitation, se révèlent non pertinents en ce qui concerne la propension à redoubler le sujet. Cette construction ne semble être investie d'aucune valeur sociale, et rien ne dit que les locuteurs en ont une conscience claire. Cependant, il apparaît que

les locuteurs adultes sont globalement moins portés à redoubler le sujet que les plus jeunes, encore que cela n'a pas beaucoup de poids et ne peut s'interpréter comme le signe d'un changement linguistique en train de s'installer. De plus, le niveau de maîtrise de l'anglais par les locuteurs n'influe pas sur le redoublement à Ottawa-Hull, comme ailleurs (à Montréal, par exemple).

Troisièmement, s'agissant des facteurs linguistiques, le rôle de marque d'accord qui serait dévolu au pronom redoubleur n'est pas, dans notre cas, évident. Même si l'on convient que l'accord peut être variable (par exemple, il peut être exprimé ou non par des marques morphologiques visibles), pourquoi cette relation entre le SN sujet et le verbe serait-elle matérialisée par le pronom préfixé au verbe dans 31% des énoncés seulement ? L'idée d'Auger (1994) qu'il s'agirait d'un accord fort est peu claire, comme nous l'avons dit. Ce qui est remarquable, c'est que dans notre corpus, plus de 60% des accords se font avec les formes verbales *est, sont, a, ont*, qui sont sans ambiguïté au niveau de l'expression du singulier vs pluriel, et on ne peut donc avancer l'idée que la tendance à généraliser le redoublement du sujet est un processus thérapeutique qui règle l'affaiblissement du marquage d'accord au sein du verbe. Le pronom personnel supposé marquer l'accord est d'ailleurs lui-même récessif dans son paradigme puisque la seule distinction se trouve entre le féminin singulier et le reste (par exemple la forme plurielle au féminin *elles* disparaît en français canadien: *les femmes ils vont sauter au plafond*). Pour une meilleure approche de l'accord, il faudrait peut-être clarifier ce concept pourtant couramment utilisé même dans les grammaires scolaires, et nous suggérons de s'inspirer d'un auteur aussi lointain que Bloomfield (1935) qui subdivise l'accord en trois procédures: *concord* ou *congruence*, *government*, *cross-reference*. Il faudrait alors déterminer à quel type d'accord, s'il en est, le redoublement du sujet appartiendrait.

Par contre, la tendance à recourir au pronom redoubleur est préférée dans des contextes où du matériel ou une pause est inséré entre le SN sujet et le verbe (*Quelqu'un qui faisait quelque chose de mal il était puni*, *Le petit <HESITATION> il va manger plus tard*). Comme on va le voir, c'est dans ce même genre de contexte que le redoublement était toléré par la grammaire, ce qui signifie que nous avons en réalité un parler qui a conservé une caractéristique qui remonte loin dans le temps. C'est d'ailleurs pour cela que nous pensons que l'hypothèse d'un changement linguistique imminent⁴ reste problématique.

⁴Les théories ne sont pas encore capables de préciser si ce changement est supposé affecter le plan de la morphologie ou de la syntaxe.

28 *Alphonse Kabano*

La mesure de la productivité de la règle de redoublement à Ottawa-Hull indique que la corrélation entre le redoublement et la configuration de la fréquence des formes verbales ne laisse pas prédire une propagation rapide du phénomène. En effet, le redoublement est fortement concentré sur un tout petit nombre de formes verbales (les formes *a, est, étai(en)t* accaparent à elles seules 35% de redoublement), ce qui nous (Kabano, 2011) amène à affirmer que si l'on a un nombre important de redoublement, cela ne concerne pas toute la catégorie verbale. Un tel constat met en péril le postulat minimaliste selon lequel les formes verbales (en français) seraient sélectionnées déjà dotées du pronom personnel au titre de sa composante morphologique. Une telle perspective d'analyse n'est pas une innovation de la théorie minimaliste; l'idée d'une table de conjugaison comprenant des formes monolithiques du genre *je-parle, tu-parles, il-parle* se retrouve par exemple chez Brunot et Bruneau (1949:276). À la même époque, Wartburg et Zumthor (1947:332) analysaient une phrase comme *mon frère il chante* en "deux mots phonétiques: *mon frère* et *il chante*", le pronom étant devenu "un morphème préfixal du verbe." Tout indique qu'il est hasardeux de faire rentrer le pronom personnel dans la composante morphologique comme un fait absolu.

Résultats

À la lumière de la discussion que nous venons de mener à la section précédente, nous allons maintenant passer à l'évaluation du contenu des grammaires traditionnelles, et même par endroit à celle de l'approche linguistique. Nous tâcherons de répondre à la question: finalement qu'est-ce que le redoublement du sujet?

Confusion Terminologique

Un premier fait symptomatique à relever est le foisonnement, l'hésitation et même la confusion terminologique qui caractérise aussi bien la grammaire que les analyses linguistiques (Gadet, 1991). Le redoublement du sujet se conçoit tantôt comme engendrée par le pronom de reprise (on parle aussi volontiers de redoublement clitique), tantôt comme une construction (ou une structure ou un tour ou une tournure) disloquée, segmentée, détachée, le SN sujet étant mis en relief, dans une position top(ique). Notons, en passant, que dans l'exemple, que nous inventons : *le français est-il bien?*, l'on parlerait, et à juste titre, d'inversion du sujet et non de redoublement du sujet, du fait que l'attention est focalisée sur le verbe par rapport auquel le pronom est inversé, c'est-à-dire post-posé, et non sur le sujet qui serait dédoublé.

Un élément corollaire a trait au fait que le redoublement du sujet est traité tantôt au chapitre des pronoms (sous-chapitre des pronoms personnels), et c'est là une tendance presque générale de la plupart des grammaires, tantôt, d'un point de vue purement stylistique, comme une figure de mise en relief du SN sujet. C'est surtout dans le premier cas que le redoublement est négativement perçu puisque le pronom (de reprise), selon Voizard (1885 : 96-

97), « forme double emploi comme sujet, avec un substantif précédemment exprimé dans la même proposition: ‘Ce précepte, qui est si abominable, *il* est salubre...’ – Les sciences qui règlent les mœurs des hommes..., *elles* se meslent de tout» – ‘Une bonne institution, *elle* change le jugement et les mœurs’ ». On comprend qu’abordé en partant du pronom, le redoublement du sujet est mal perçu puisque sa présence semble superflu (Chiflet, 1659), s’avère être une particule inutile (Dauzat, 1943), la vieille langue exprimant le pronom alors qu’il en est pas absolument besoin (Brunot, 1887). En revanche, dans le deuxième cas, lorsqu’on se situe du point de vue du SN sujet qui subit quelque transformation d’éloignement par rapport au verbe, alors on remarque que le redoublement a tendance à être toléré comme si le pronom cessait d’assumer le rôle de reprise.

Parlant de dislocation, Blasco-Dulbecco (1999:27) indique que, dans l’ensemble, la seule forme qui était considérée comme ‘fautive’ était celle qui consistait “en la reprise immédiatement d’un élément lexical par un clitique coréférent sujet.” Dans cet ordre d’idées, nous avons déjà mentionné la confusion qui règne dans les approches syntaxiques modernes lorsqu’il s’agit de faire la part des choses entre la dislocation et ce que le manque d’une terminologie précise conduit certains à qualifier de ‘vrai’ redoublement, ou lorsqu’il s’agit de clarifier le passage de celle-là à celui-ci suite au processus de réanalyse. Il s’en faut de peu pour qu’on entende dire: il y a redoublement et redoublement.

Condamnation Grammaticale

Dans l’ensemble, la prescription grammaticale a, à travers le temps fortement fustigé le redoublement du sujet, construction jugée pléonastique, redondante, signe du déclin de la syntaxe, caractéristique du langage vulgaire, et même propre à “la femme du peuple” (Brunot & Bruneau, 1956:276). La raison profonde de cette aversion pour un fait de langue tient moins à sa nature intrinsèque qu’à une méconnaissance de la mécanique qui la sous-tend. Parlant de la dislocation (nous ne la distinguons pas pour l’instant du redoublement du sujet), Lauwers (2004:537) indique que « La dislocation, construction typique de la langue parlée, a donné du fil à retordre aux grammairiens qui l’ont qualifié de tour *pléonastique*. » Mais il s’est agi, pour la grammaire, d’interdire formellement la structure en question. Selon Oudin (1640/1932), « On ne met point le pronom personnel après un substantif, pour servir à un même sujet: par exemple, on ne dit jamais: *Monsieur il a*, mais *Monsieur a dit*. » Chiflet (1659) prêchait qu’“Après les nominatifs des noms, on n’ajoute pas le pronom devant le verbe qui suit après, car il serait superflu. Ainsi, ne dites pas *Mon père, il est malade* au lieu de *Mon père est malade*.” Quatre siècles plus tard, Grévisse (1975:264-265) écrivait: “En principe, on ne met pas dans la même proposition le pronom et le nom qu’il représente, lorsque l’un et l’autre ont la même fonction”. Chez Dauzat (1943:264-265), le jugement est excessif: l’intercalation du pronom au sein d’une structure

30 *Alphonse Kabano*

préexistante correcte, comme dans *Pierre il est venu*, passe carrément pour “un vulgarisme condamnable”; le français, écrit Dauzat, “doit proscrire les particules inutiles.”

Aujourd’hui, dans nombre de manuels de recette et aide-mémoires pour la composition (écrite) dans les écoles en France, au Canada et ailleurs, le redoublement du sujet est répertorié parmi les redondances et pléonasmes à éviter. Donnons juste quelques exemples. Dans les ‘trucs’ que Franc (2008) propose aux lycéens de la Plaine de Neauphle (Paris) pour “réussir l’oral du bac”, on lit: « Soignez l’expression. C’est un critère déterminant pour obtenir une bonne note. Surveillez plus particulièrement les tournures incorrectes [parmi lesquelles]: le redoublement du sujet: ‘Le poème, *il* commence’, ‘Voltaire, *il* a utilisé » Le Centre d’écriture à l’Université d’Ottawa fournit un manuel d’accompagnement qui propose d’éviter des pléonasmes de type grammatical à l’écrit seulement, l’oral ayant tendance à détacher le sujet ou le thème de la phrase et à le reprendre par un pronom. A l’écrit, on tolérera le redoublement lorsqu’il s’agit de créer un effet particulier. Mais de quel effet s’agit-il au juste ? Enfin, l’aide-mémoire en français pour le cycle 3 et le collège, qui est un outil inter-degré réalisé par des enseignants de CM2 et du collège du secteur Ferrette (Novembre, 2006–Avril 2007) suggère qu’il faut éviter, à l’écrit comme à l’oral, des tournures familières et incorrectes, entre autres le redoublement du sujet de type : *Mon père, il est sévère*.

Problème D’évaluation Quantitative

Si la grammaire traditionnelle et les pratiques pédagogiques s’élève contre le redoublement du sujet, c’est au moins la preuve que le phénomène est présent dans les pratiques langagières quotidiennes des usagers. Mais avec quelle ampleur, avec quel degré de contrainte, et à quel niveau de langue?

Les taux de redoublement rapportés dans l’histoire de la grammaire française restent approximatifs et épars, basés sur de simples intuitions et pas sur des décomptes minutieux effectués à l’aide de corpus. Nous retiendrons quelques exemples du 20^e siècle. Nyrop (1903) écrit que, hors-usage littéraire, le pronom pléonastique, qui est d’emploi assez général dans la vieille langue, mais rare au 15^e siècle, est d’un usage courant, et se rencontre à tout moment dans les chansons populaires. Blinkenberg (1928) dit que cette construction populaire est utilisée quelques fois, sous la contrainte de la longueur du déterminant du sujet qui peut amener la reprise du sujet. Haase (1935) pense, comme Nyrop, que le pronom de la 3^e personne rappelle dans l’ancienne langue (et au 17^e siècle), beaucoup plus que dans les années 30’ des membres de phrase qui le précèdent (ou qui le suivent). Contrairement à Nyrop et à Haase, Blasco-Dulbecco (1999:13) rapporte elle que les grammaires historiques qui traitent du français au Moyen-âge mentionnent rarement cette construction (la dislocation) comme si l’ancienne langue l’utilisait en fait “de manière exceptionnelle.” Gougenheim (1938) est d’avis que la langue populaire emploie

souvent le pronom personnel entre le groupe nominal et la forme verbale. Fischer et Jacquard (1959) indiquent que le pronom de reprise fleurit, surtout dans le parler populaire, mais que la langue littéraire ne dédaigne pas ces emplois. Sandfeld (1965) dit que la reprise du sujet fourmille, mais reconnaît en même temps qu'il y a des dialectes, comme le picard, où elle est de règle. Lanly (1970) voit dans le redoublement les constructions les plus courantes en français d'Afrique du Nord, un "tic" qui serait aussi assez courant en français de la Métropole... la structure serait de règle ... les exemples abondent, et sont presque courants. Jolivet (1982) parle du nombre important des tournures dites de reprise.

S'il est obligatoire dans certains dialectes du français, ce phénomène reste cependant optionnel dans d'autres, mais avec une fréquence plus grande que l'exigerait un effet stylistique (Roberge et Vinet 1989). Ceci suggère que le phénomène a pris racine dans les structures de la langue ou que cela est en train de se mettre en place, ce qui peut se vérifier en termes de fréquence d'occurrence. Ainsi, le redoublement est considéré comme prédominant dans les variétés de l'acadien, par exemple (Montapanyane, 1997).

Il faudrait en définitive vérifier de très près l'exactitude de l'évaluation quantitative faite à l'endroit du redoublement du sujet à travers l'histoire du français. Il se pourrait que le discrédit qui frappe cette construction amène les grammairiens à en donner une image déformée et à exagérer sa portée dans la langue alors qu'il n'est rien. C'est en faisant croire que les énoncés à redoublement du sujet pullulent que l'on pense pouvoir toucher la sensibilité des locuteurs.

Tolérance Grammaticale

Dans le fond, la grammaire s'est montrée en même temps tolérante vis-à-vis du redoublement du sujet. Sandfeld (1928) lui-même, Muller-Hauser (1943) et quelques autres acceptaient que le redoublement est une expression normale. Bauche (1920) avait été d'accord qu'il s'agissait d'une construction qui relève du français parlé correct. Dans l'esquisse de l'histoire de la dislocation du 12^e au 17^e siècle, Pagani-Naudet (2005) montre que ce procédé existait à l'écrit, qu'il était lié à une pratique stylistique et correspondait à un code bien stable et même à une esthétique singulière. Ce sera à partir du 17^e siècle que la grammaire va commencer à percevoir le redoublement du sujet comme un fait déviant, et à tolérer cette structure du moment qu'elle est imputable à l'expression de l'affectivité du locuteur en marge de la norme syntaxique.

Dans un paragraphe qu'elle intitule "Fautes d'aujourd'hui, norme d'hier...", Pagani-Naudet (2000:39-40) tient à rassurer les enseignants, dépositaires du modèle grammatical, que ce qu'ils prennent la peine de corriger dans les devoirs de français des étudiants n'est ni aussi monstrueux que ça, ni une invention de jeunes ignorants en matière de grammaire, mais bien le reflet

32 *Alphonse Kabano*

d'une évolution normale du français: « Non contents de fixer la langue dans un état jugé idéal, grammairiens et puristes ont réussi à rendre illégitime ce qui auparavant pouvait se concevoir sans crime. Ainsi, il est assez plaisant de retrouver, au détour d'un devoir particulièrement désastreux, des pratiques observables en moyen français et au XVI^e siècle. Pure coïncidence ? pas si sûr... L'enseignant, petit hussard du bon usage et des belles lettres, lutte vainement contre les tendances profondes de la langue. La codification survenue à l'époque classique a certes bloqué, officiellement et en haut lieu, les évolutions en cours mais l'usage livre un assaut continu à la forteresse bâtie depuis le XVII^e siècle. Les fautes dont les manuels scolaires font l'inventaire, ces fautes opiniâtres que le professeur peine à éliminer et qui prolifèrent irrésistiblement de génération en génération trahissent la lutte latente mais permanente que se livrent deux langues. Car du français parlé au français littéraire, il n'y a pas seulement une variation de registre. C'est bien deux langues que doivent maîtriser les petits Français mais ces derniers reprennent pas à pas, faute après faute, la langue que le grand siècle leur avait apprise. Et de manière tout à fait significative, les copies les plus réfractaires au français classique reproduisent dans leur syntaxe des traits caractéristiques du moyen français. »

La fluctuation de la valeur rattachée à un fait de langue à travers le temps n'est pas quelque chose de surprenant. À propos de la chute des liquides post-consonantiques en position finale (*[liv]*, *[fn t]*, *[kat]* pour *livre*, *fenêtre*, *quatre*), Laks (2000:23-24) note avec justesse qu'une même variable peut se voir investie de valeurs socio-différentielles différentes sinon antithétiques avec le temps, et cela de manière extrinsèque au système linguistique lui-même. Si donc le redoublement du sujet a été fustigé puis toléré ou s'il a été attribué aussi bien au parler populaire qu'au style surveillé, voire littéraire, c'est que la valeur socio-différentielle de cette variable n'est pas liée à la variable elle-même. Que la grammaire décide de proscrire un fait linguistique en se réservant le droit de le tolérer dans certains contextes (des antécédents introduits pas *qui*, *quiconque* redoublés étaient aussi tolérés: *qui vous écoute il m'écoute*) est en soi arbitraire et contribue à alourdir la grille de règles en introduisant des exceptions.

Revenons aux 'trucs' que l'on propose aux étudiants au collège et à l'université pour les amener à bien écrire. Concernant le fonctionnement du pronom personnel, il peut paraître déconcertant que l'on prescrive que son expression est fautive (*Mon père il est sévère*), mais que sa non-expression est tout aussi fautive (*Ø Faut qu'il vienne*). Nous ne disons pas qu'il ne faut pas encourager les étudiants à respecter les règles de grammaire. Cependant, à un certain niveau de la représentation mentale de celle-ci, il est pertinent de se demander comment l'apprenant de la langue réagit face à deux applications apparemment contradictoires.

Dans son ouvrage *Apprendre à parler à l'enfant de moins de 6 ans*, Lentin (1994) fait preuve de réalisme face au redoublement du sujet. Son approche élargit la notion de reprise à plusieurs types de construction: *Mon frère il* a une voiture. *La maîtresse elle* est pas là (l'effacement de la négation serait une autre faute qu'il faut éviter!). *Elle* est partie au travail *ma maman*. *Lui il* est déjà monté sur le camion. *Moi je* veux dessiner, etc. Ceci dit, le non redoublement dans *Moi je ...* serait une faute. L'auteur aurait pu mentionner le triplement du sujet *Mon frère lui il* a une voiture. Dans tous les cas, Lentin (1994:159-160) rappelle les gens à la raison: "Avant de vous livrer à une indignation, enregistrez-vous vous-même au magnétophone au cours d'un dialogue avec les enfants: – Comment s'appelle-t-*il* ton frère? – *Il* travaille ton papa? Cette reprise du sujet est extrêmement fréquente dans le langage que nous utilisons pour parler aux petits enfants; nous sentons intuitivement qu'un seul sujet ne sera pas compris, il y a une sorte d'insistance explicative ... qu'il nous arrive d'ailleurs d'employer avec des locuteurs autres que des enfants."

Autant dire qu'il existe un écart entre la possession implicite et l'exécution procédurale de la grammaire, et la réflexion, parfois erronée, que l'on peut explicitement faire à son endroit. Même l'explication donnée par Lentin (« nous sentons intuitivement qu'un seul sujet ne sera pas compris ») ne nous éclaire guère sur ce qui se passe, en termes d'opérations cognitives, lorsque nous redoublons le sujet. C'est comme si nous disions qu'au lieu de dire *Paul va au marché?* le locuteur décide de 'redoubler' le sujet *Paul va-t-il au marché?* pour rechercher un certain effet particulier. Mais ce serait lequel? On se mettra d'accord que s'aventurer à sonder les intentions communicatives des locuteurs est une tâche délicate.

Conclusion

La grammaire représente une véritable institution sociale qui a droit de regard sur les usages linguistiques, et qui prescrit ce qu'il faut dire / écrire et ce qu'il faut éviter. L'histoire montre que l'imposition des formes du bon usage ne réussit pas toujours à faire le ménage dans le comportement réel des locuteurs. C'est que l'approche de la grammaire normative n'obéit pas toujours à la logique qui sous-tend les exigences de la communication. Ainsi, le redoublement du sujet que nous avons examiné dans cet article a été longtemps combattu sous prétexte de son caractère redondant. Or, dans la théorie de la communication, en général, pour qu'un message passe, il est requis une certaine dose de redondance qui pourrait être estimée à 50% pour un rendement optimal. De toutes les façons, par essence, la redondance fait partie des aspects structurants de la langue. Pourquoi, dans *nous travaillons* la grammaire n'a-t-elle jamais condamné cette double expression de la deuxième personne du pluriel?

Au lieu de se laisser informer par l'usage réel de la langue avec tout ce qu'il implique de variation, d'adaptation à différents contextes, voire de déviation

34 *Alphonse Kabano*

créative, il est une erreur grave que la grammaire cherche à réduire le système de la langue à un ensemble de formes qui n'ont aucune autre raison d'être que celle de jouir d'un certain prestige, susceptible de changer à tout moment. L'on sait que la plupart des formes 'correctes' peuvent être juste des préférences d'un auteur ou de quelques auteurs à la mode à un moment donné. La grammaire traditionnelle, élitiste, se référait ainsi aux seuls grands auteurs classiques, qui représentaient un aspect de la créativité propre à la langue. Le défi de la grammaire scolaire aujourd'hui est grand, elle est, le voulant ne le voulant pas, appelée à intégrer les mutations de la langue dans le contenu des enseignements. Les 'déformations' de langage dans les messages que les jeunes échangent sur le courriel font partie d'une compétence linguistique que l'on ne peut rejeter du revers de la main, et qui pourraient, pourquoi pas, s'ériger en norme dans l'avenir. L'école n'étant pas le seul lieu où se façonnent la personnalité et diverses compétences des individus, elle a tout intérêt à composer avec d'autres sources de savoir et de pratiques, y compris dans le domaine linguistique.

La linguistique comme science ne s'est vraiment pas encore totalement affranchie du joug de la norme, entendue au sens traditionnel. Nous avons montré que les terminologies, pourtant classiques, comme l'accord, restent malheureusement nébuleuses, ce qui s'avère tout de même bizarre au niveau de l'avancement de la science où nous en sommes. Les critères de distinction entre un énoncé avec ou sans insistance (énoncé disloqué vs. énoncé dit à 'vrai' redoublement) pose de problème malgré toutes sortes de procédures expérimentales. Il est très difficile de savoir si le redoublement du sujet provient de la réanalyse de la dislocation ou de la grammaticalisation du pronom personnel, ou alors d'une certaine interaction entre les deux.

Un modèle linguistique très proche de la langue parlée, même dans les milieux naguère considérés comme marginaux, reflète la meilleure conception que l'on puisse avoir du langage. D'une manière susceptible de calmer les esprits, l'approche variationniste a su mettre au clair des aspects, jusque là insoupçonnés, du redoublement du sujet à l'intérieur d'un système qui se tient véritablement. Dans certaines variétés ayant été soumises à l'analyse (au Canada, par exemple), l'on ne voit pas de signe convaincant qu'un changement d'envergure est en train d'avoir lieu dans le système de la langue. Aucun parent, aucun enseignant ne rougit lorsque les jeunes ils dédoublent le sujet.

Références

- Auger, J. (2003). Le Redoublement des Sujets en Picard. *Journal of French Language Studies*, 13(3): 381-404.
- Auger, J. (1994). *Pronominal Clitics in Québec Colloquial French: A Morphological Analysis*. Thèse de Doctorat non Publiée. University of Pennsylvania, IRCS Report 94-29.
- Blasco-Dulbecco, M. (1999). *Les Dislocations en Français Contemporain. Étude Syntaxique*. Paris: Honoré Champion.
- Blinkenberg, A. (1928). *L'ordre des Mots en Français Moderne I*. Copenhagen: Bianco Lunos Borgtrykkeri.
- Bloomfield, L. (1935). Linguistic Aspects of Science. *Philosophy of Science*, 2: 499-517.
- Blondeau, H., N. Nagy, G. Sankoff & Thibault, P. (2002). La Couleur Locale du Français L2 des Anglo-Montréalais. *Ailes*, 17: 73-100.
- Brunot, F. (1887). *Précis de Grammaire Historique de la Langue Française. Avec une Introduction sur les Origines et le Développement de cette Langue*. Paris: Masson.
- Brunot, F. & Bruneau, C. (1956). *Précis de Grammaire Historique de la Langue Française*. Paris: Maisson et Cie.
- Campion, E. (1984). *Left Dislocation in Montreal French*. Thèse de Doctorat. University of Pennsylvania.
- Chifflet, L. (1659). *Essayé d'une Parfaite Grammaire de la Langue Française*. Anvers: Jacques van Meurs (Reprint, Genève: Slatkine, 1973).
- Coveney, A. (2002). Le Redoublement du Sujet en Français Parlé: une Approche Variationniste. A. B. Hansen & M. B. Hansen. (eds.). *Structures Linguistiques et Interactionnelles du Français Parlé*. Copenhagen: Musée Tusculanum Press.
- Culbertson, J. & Legendre, G. (2008). Qu'en est-il des Clitiques Sujets en Français Oral Contemporain? *Congrès Mondial de Linguistique Française*. Paris, France. Posté au www.linguistiquefrancaise.org/articles/cmlf/pdf/2008/01/cmlf08308.pdf. Consulté le 25 Mai 2013
- Dauzat, A. (1943). *Grammaire Raisonnée de la Langue Française*. Paris: Éditions IAC Lyon.
- Flaux, N. (1997). *La Grammaire*. Paris: PUF. Collection "Que sais-je?"
- Franc, A.-C. (2008). *Réussir l'oral du bac de Français*. Paris: Lycée de la Plaine de Neauphle. Posté au www.lyc-plaine-neauphle-trappes.ac-versailles.fr/spip.php?article32. Consulté le 25 Mai 2013
- Friedemann, M.-A. (1997). *Sujets Syntaxiques. Positions, Inversion et pro*. Bern: Peter Lag.
- Gadet, F. (1991). Simple, le Français Populaire? *Linx*, 25: 63-78.
- Gecseg, Z. (2008). *Syntaxe et Sémantique du Français Contemporain*. Notes de Cours. Posté au www.arts.u-szeged.hu/francia/dokumentumok/Szintaxis_szemantika/felev_handout.doc. Consulté le 30 Mai 2013
- Gougenheim, G. (1938). *Système Grammatical de la Langue Française*. Paris: Bibliothèque du Français Moderne.
- Grévisse, M. (1965). *Le bon Usage. Grammaire Française avec des Remarques sur la Grammaire Française d'aujourd'hui*. Gembloux: Éditions T. Duculot.
- Haase, A. (1898). *Syntaxe Française du XVIIe Siècle*. Paris (7^e édit. Paris: Delagrave).

36 *Alphonse Kabano*

- Haspelmath, M. (1998). Does Grammaticalization Need Reanalysis? *Studies in languages*, 22(2): 315-35.
- Hopper, P. (1998). The Paradigm at the End of the Universe. A. G. Ramat & P. Hopper. (eds.). *Typological Studies in Language*, 37: 147-158.
- Jolivet, R. (1982). *Descriptions Quantifiées en Syntaxe du Français: Approche Fonctionnelle*. Genève, Paris: Slatkine.
- Kabano, A. (2011). *Toute i'est à Vitesse: Effet de la Fréquence Verbale sur la Grammaticalisation des Pronoms Sujets en Français Parlé*. *Cahiers Linguistiques d'Ottawa / Ottawa Papers in Linguistics*, 36: 1-19.
- Kabano, A. (2004). *Le Pronom Personnel Sujet de la Troisième Personne: Grammaticalisation, Réanalyse et Variation dans le Parler d'Ottawa-Hull*. Thèse de Doctorat. Université d'Ottawa.
- King, R. & Nadasdi, T. (1995). La Puissance des Pronoms Faibles en Français Terre-neuvien. D. L. Lillian (ed.). *Proceedings of the 19th Annual Meeting of the Atlantic Provinces Linguistic Association*, 19: 129-137.
- Laks, B. (2000). De la Variation et des Variantes : À Propos du Relâchement. *Linx*, 42: 21-29.
- Lanly, A. (1970). *Le Français d'Afrique du Nord. Étude linguistique*. Paris / Montréal: Bordas.
- Lauwers, P. (2004). *La Description du Français entre la Tradition Grammaticale et la Modernité. Étude Historiographique et Épistémologique de la Grammaire Française entre 1907 et 1948*. Leuven / Paris / Dudley: Peeters.
- Lentin, L. (1994). *Apprendre à Parler à l'enfant de Moins de 6 ans. Où? Quand? Comment?* Paris: ESF Éditeur.
- Marcello-Nizia, C. (1998). Dislocation en Diachronie: Archéologie du Français oral. M. Bilger, K., va den Euden & F. Gadet(eds.), *Analyse Linguistique et Approches de l'oral*. Leuven / Paris: Peeters.
- Motapanyane, V. & Jory, D. (1997). *Acadian French*. Muenchen: Lincom Europa.
- Müller-Hauser, M.-L. (1943). *La Mise en Relief d'une Idée en Français Moderne*. Genève: Librairie Droz.
- Nyrop, K. (1903). *Grammaire Historique de la Langue Française*. Copenhagen: Gyldendalske Boghandel.
- Oudin, A. (1632). *Grammaire Française Rapportée au Langage du Temps*. Paris: Somerville (Reprint, Genève: Slatkine, 1972).
- Pagani-Naudet, C. (2008). Ellipse et Jugement de Grammaticalité. La Syntaxe du Pronom Personnel Sujet aux XVI^e-XVII^e Siècles. J-C. Pitavy & M. Bigot. (eds.). *Ellipse et Effacement. Du Schème de Phrase aux Règles Discursives*. Publications de l'Université Saint-Etienne.
- Pagani-Naudet, C. (2006). Le Français, de la Langue «une» à la Langue Seconde. A. Ljalikova. (ed.). *Synergies Pays Riverains de la Baltique. La Complexité comme Principe et Raison de la Recherche balte en Sciences Humaines*, 3: 37-44. Groupe d'Etudes et de Recherches pour le Français Langue Internationale.
- Poplack, S. (1989). The Care and Handling of a Mega-corpus: The Ottawa-Hull French Project. R. Fasold & D. Schiffrin. (eds.). *Language Change and Variation*. Amsterdam: John Benjamins.

- Raunet, D. (2001). La Norme dans les Médias. D. Raymond & A. A. LaFrance. (eds.). *Terminogramme. "Norme et Média"*.
- Rizzi, L. (1986). On the Status of Subject Clitics in Romance. O. Jaeggli & C. Silva-Corvalán. (eds.). *Studies in Romance Linguistics*. Dordrecht: Foris.
- Roberge, Y. (1990). *The Syntactic Recoverability of Null Arguments*. Montréal-McGill-Queen's University Press.
- Roberge, Y. & Vinet, M.-T. (1989). *La Variation Dialectale en Grammaire Universelle*. Montréal / Sherbrooke: Les Presses de l'Université de Montréal / Les Éditions de l'Université de Sherbrooke.
- Sandfeld, K. (1928). *Syntaxe du Français Contemporain*. Paris: Honoré Champion.
- Vandendorpe, C. & Lepage, Y. (2002). *Communication Écrite. Manuel d'accompagnement*. Université d'Ottawa: Centre d'écriture. Posté au www.didascom.com/Manuel.pdf. Consulté le 30 Mai 2013
- Voizard, E. (1885). *Étude sur la Langue de Montaigne*. Paris / Genève: Slatkine. (Reprint, 1969).
- von Wartburg, W. & Zumthor, P. (1958). *Précis de Syntaxe du Français Contemporain*. Bern: A. Francke AG. Verlag.